

# LE 10<sup>ème</sup> HOMME

Son devoir est de penser différemment

25 août 2020

## Le budget colossal de l'UE expliqué

Par Bill Wirtz



De Zorbor / Shutterstock.com

Les Dessous de l'Union Européenne

## Introduction

Lors de sa réunion de juillet, le Conseil européen a proposé **le plus grand budget de l'Union européenne de son histoire**. Les Etats du Sud de l'Europe vont recevoir de larges soutiens, mais les opposants au budget reçoivent également des subventions pour acheter leur consentement. Les grands perdants sont principalement l'Allemagne et la France mais surtout les contribuables européens.

Le Parlement européen **a dit non à ce projet**, non pas pour montrer sa sympathie avec mes positions, mais pour demander un budget encore plus étendu : **plus d'argent** pour le climat, plus d'argent pour des infrastructures digitales, plus d'argent pour des transferts sociaux, plus d'argent pour des programmes de jeunesse, plus d'argent pour des programmes éducatifs, plus d'argent pour des structures européennes de santé.

**Le Conseil est maintenant obligé de faire une nouvelle proposition**. Si les chefs d'Etat et des gouvernements des 27 pays membres ne se mettent pas d'accord unanimement, et si le Parlement européen ne donne pas son accord avant la fin de l'année, l'ancien budget sera repris pour un an de plus.

Dans cette lettre vous découvrirez :

- Le contenu du budget et du fond du recouvrement
- Les énormités des négociations de budget (avec des détails inédits)

## Table des matières

Introduction .....	2
1 800 milliards d'Euros !.....	3
La défaite néerlandaise, l'illettrisme macronien et les utopies parlementaires .....	5
Conclusion .....	7

## 1 800 milliards d'Euros !

D'où viennent les 1.800.000.000.000 d'Euros dont on lit dans les médias, et qui va décider de la manière dont ils seront dépensés ? Pour comprendre ce processus, il faut comprendre comment fonctionne le budget "multi-annuel" de l'UE.

Tous les 7 ans, la Commission européenne fait une proposition de budget. La période en cours va se terminer fin décembre 2020.

Le budget 2014-2020 était **plus petit** que celui de 2007-2013. Le Conseil européen avait justifié cette décision [en disant](#) : "Cette réduction reflète le souhait du Conseil de prendre en compte la pression importante exercée sur les budgets des États membres après la crise financière" (en parlant de la crise financière de 2008). C'est un commentaire intéressant, car le Conseil actuel fait l'inverse cette année alors que nous sommes également en pleine crise.

La Commission européenne a fait une première proposition pour le budget 2021-2027 en mai de cette année. En juin, le Conseil européen n'a pas trouvé de consensus, et après un des sommets les plus long de l'histoire de l'Union européenne, les chefs d'Etats se sont mis d'accord sur un consensus.

Cet accord du Conseil européen a besoin de l'approbation du Parlement européen. Dans sa plénière extraordinaire de fin juillet, le Parlement a dit NON. Cela signifie que le Conseil européen doit à nouveau organiser un sommet pour trouver une nouvelle proposition pour que le Parlement accepte. Si les institutions européennes ne trouvent pas d'accord jusqu'à la fin de l'année, le budget actuel se renouvelle pour une année supplémentaire.

Voici en résumé la proposition de budget de la Commission européenne de mai 2020 :

**Budget : 1,1 Billions d'euros** (ce qui comprend les dépenses courantes de l'Union ainsi que le programme décidé avant la crise du COVID-19)

**Plan de sauvetage** (garanti par la Banque européenne d'investissements) : **540 Milliards d'euros** (ceci n'est pas un instrument budgétaire classique, mais un plan de sauvetage à travers des institutions qui sont déjà financées. Ce plan est censé aider les employeurs et les entreprises en temps de crise économique)

**Next Generation EU : 750 Milliards d'euros** (ceci est le plan de recouvrement créé spécialement pour répondre à la crise du COVID-19 // il est déjà approuvé par l'Union européenne comme instrument temporaire)

Changements importants par rapport à d'autres budgets :

- Pour la première fois, la Commission européenne conclut un emprunt au nom de tous les Etats membres, afin de financer le plan de sauvetage COVID-19.
- Pour la première fois, le budget de l'Union européenne compte sur des "taxes européennes" pour se financer. La première taxe est celle sur le plastique qui commencera le 1er janvier 2021.

Illustrons aussi [les changements](#) qu'a proposés le Conseil européen après son sommet de juillet 2020 :

- L'argent reçu à travers le fond de recouvrement COVID-19 ne peut être dépensé que pour alléger la charge de la pandémie (ce qui ne veut rien dire car les Etats peuvent argumenter que tout est causé par la pandémie).
- Le Conseil ré-organise la proportion entre emprunts et subsides garanties par le fond de recouvrement COVID-19 (une concession donnée aux Pays-Bas mais qui ne change pratiquement rien au fond en lui-même).
- Réduction des subsides aux agriculteurs de 46 milliards d'euros par rapport au budget précédent (les pays de l'Est vont négocier pour une plus grande proportion de ce budget mais ces négociations ne sont pas encore terminées).
- Rabais sur les contributions budgétaires de l'Allemagne, l'Autriche, la Suède, les Pays, Bas et le Danemark (le seul avantage palpable de leur opposition à la proposition initiale).

- Subsides “cadeaux” de 200 millions d’euros pour la Belgique et la Bulgarie, ainsi que 1,6 milliards d’euros pour la République tchèque (un achat des votes de ce pays).
- Un “accord” très vague sur la conditionnalité de l’Etat de droit (une victoire pour la Pologne et la Hongrie).

**La conditionnalité de l’Etat de droit** est un nouveau mécanisme demandé par le Parlement européen. Les pays comme la Pologne et la Hongrie (et à un certain degré, l’île de Malte, la Slovaquie et la Roumanie) sont accusés de réduire les protections de l’Etat de droit à travers un allègement de la séparation des pouvoirs.

Cette conditionnalité fait que si le Conseil européen ou la Commission européenne décident qu’un pays membre ne respecte pas les règles fondamentales de l’Union européenne, alors ce pays aura moins accès aux fonds européens.

## **La défaite néerlandaise, l’illettrisme économique macronien et les utopies parlementaires**

Le Conseil européen de juillet marquait le sommet des “Frugaux” : sous le leadership des Pays-Bas, les Frugaux comptaient parmi eux l’Autriche, la Suède, le Danemark et la Finlande.

Ils avaient formé une coalition pour différentes raisons :

- plus de surveillance budgétaire pour les pays qui reçoivent des aides,
- un refus des emprunts communs (en gros, ils ne voulaient pas de dette européenne commune),
- ainsi qu’une préférence pour des emprunts plutôt que des subventions aux Etats-membres.

Emmanuel Macron avait réagi à cette coalition en les appelant “le nouveau Royaume-Uni”, car cette réticence générale envers l’Union européenne lui rappelait les positions de l’ancien premier ministre David Cameron.

De la part des médias, c’était surtout les Pays-Bas avec le premier ministre Mark Rutte qui était décrit comme le grand méchant qui voulait détruire l’Europe.

En fin de compte, leur stratégie de harcèlement a partiellement fonctionné. Les “Frugaux” ont reçu quelques ristournes sur leurs contributions budgétaires et quelques aides d’infrastructures (par exemple la Finlande a reçu 100 millions d’Euros pour rénover des routes au nord du pays). Par contre, les subsides sont restés, la dette mutuelle est établie jusqu’en 2058 et le contrôle budgétaire est toujours aussi souple.

En gros, les contribuables français, allemands, et néerlandais paient pour les rénovations budgétaires des pays comme l’Espagne ou l’Italie. Nos lecteurs français vont certainement se réjouir d’apprendre que pendant qu’ils restent chez eux pour leurs vacances estivales, les Italiens partiront en vacances avec leur argent. En effet, l’Etat italien [vient de donner 500€ par résident italien](#) en bons d’achat pour voyager dans le pays.

Pour Emmanuel Macron, ce n’est pas cher car c’est « l’Etat » (l’Europe) qui paie. Cela me rappelle ces vendeurs de rêve qui vous parle d’investir dans un appartement qui “ne vous coûtera rien”. Macron a en effet [expliqué sur TF1](#) que le budget et le plan de relance seront financés par la dette européenne et ses ressources propres :

“Ces 750 milliards d’Euros, c’est une dette que les Européens prennent ensemble. [...] Donc si je prends par exemple les 40 milliards que la France va toucher, ces 40 milliards ne seront pas sur notre dette à nous, [elles sont] auprès de l’Europe”, explique le président de la République.

Le banquier Macron devrait quand même comprendre qu’une dette mutuelle restera quand même une dette française... car elle sera aussi payée par des taxes imposées sur les Français.

Le Parlement européen a cependant rejeté la proposition du Conseil car le budget ne serait **pas assez ambitieux**. Il faut donc s’attendre, lors de la prochaine tournée de négociations, à un budget encore plus étendu.

## Conclusion

L'Europe a bien franchi une étape sans précédent avec ce nouveau budget de l'Union européenne. Il ne s'agit cependant pas d'une étape glorieuse vers un future plus solide, mais plutôt d'une d'étape vers un endettement éternel.

Le lecteur attentif notera que sans l'opposition du Royaume-Uni, l'UE a décidé du budget le plus important de son histoire, introduit sa première taxe qui sera en vigueur en janvier de l'année prochaine, a remis sur la table une taxe numérique, une taxe carbone et une taxe sur les transactions financières pour 2021 et finance la majeure partie du Fonds de relance COVID-19 par le biais d'une dette mutualisée.

En outre, la Commission européenne se montre de plus en plus sévère contre la politique fiscale concurrentielle de pays comme les Pays-Bas, l'Irlande ou le Luxembourg, et menace de supprimer les pouvoirs de veto qui restent au Conseil européen.

L'Union européenne devient progressivement ce que certains de ses idéologues ont toujours voulu qu'elle soit. Elle a effectivement exploité la crise du Coronavirus à son profit, et même si le budget est retardé, l'objectif d'un pouvoir accru et la formation d'un super-état autonome est déjà quasiment atteint.

**1. L'information publiée dans cette publication.** Cette publication fournit des informations et du matériel de nature générale. Vous n'êtes pas autorisés ni ne devez compter sur ce guide comme une source de conseils juridiques, de conseils d'entreprise, ou de conseils de toute autre nature. Vous agissez à vos propres risques en vous appuyant sur le contenu de ce guide. En aucun cas les propriétaires ou auteurs de ce guide ne peuvent être tenus responsables des actions, décisions ou tout autre comportement auxquels vous vous prêtez ou non se fondant sur le contenu de ce guide.

**2. Risques liés à l'utilisation de cette publication.** Les auteurs ou propriétaires de cette publication ne seront pas tenus responsable pour toute pertes, dommages ou réclamations résultants d'événements relevant des catégories suivantes :

- (1) Les erreurs commises par l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les mots de passe oubliés, les paiements envoyés aux mauvaises adresses Bitcoin ou autres cryptomonnaies et les suppressions accidentelles de portefeuilles.
- (2) Les problèmes de logiciel de site Web et/ou de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les fichiers portefeuille corrompus, les transactions incorrectement construites, les logiciels malveillants et/ou tout logiciel ou service en lien avec ce guide.
- (3) Les défaillances techniques dans le matériel de l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., la perte de données attribuable à un périphérique de stockage défectueux ou endommagé.
- (4) Les problèmes de sécurité rencontrés par l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les accès non autorisés aux portefeuilles et/ou aux comptes des utilisateurs.
- (5) Les actions ou inactions de tiers et/ou les événements rencontrés par des tiers, e.g., les faillites des fournisseurs de services, les attaques de sécurité à l'information ciblant les fournisseurs de services et les fraudes menées par des tiers.

**3. Risques d'investissement.** L'investissement dans les actions, Bitcoins et autre cryptomonnaies peut mener à des pertes financières sur de courtes ou même de longues périodes. Les investisseurs doivent aussi anticiper de larges fluctuations dans les prix. L'information publiée dans ce guide ne peut garantir que les investisseurs ne subiront pas de pertes financières.

**4. Aucune garantie.** Ce guide est fourni « tel quel » sans aucune garantie d'aucune sorte concernant le guide et/ou tout contenu, données, matériel et/ou services mentionnés dans cette publication.

Vauban Éditions SA – Adresse : Avenue morges 88, case postale 1474 – 1001 Lausanne